



LE PÊLE-MÊLE DU VILLAGE !

Nous pouvons toujours compter sur les associations Badarousiennes pour leurs interventions sur l'école RAJCHNUDEL dans le cadre des APE...

LE TAROT



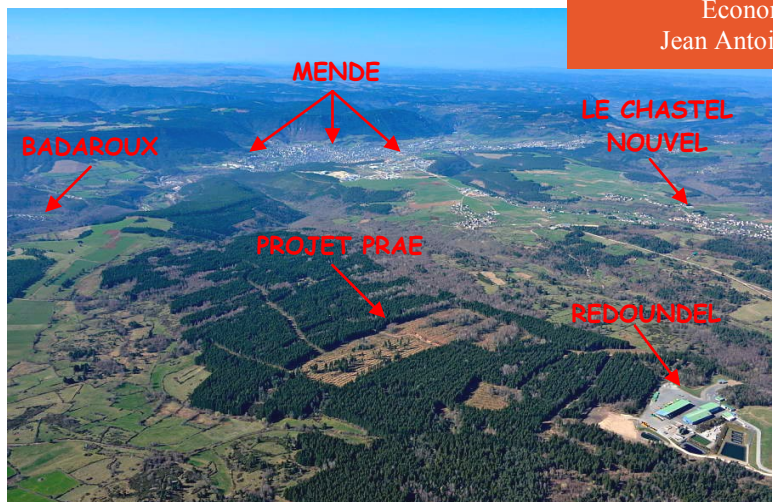
Nos jeunes écoliers ont eu grand plaisir dans l'apprentissage du tarot aux côtés de Denis et Damien DURAND, Jean Pierre GIRARD et Marie CHARRADE du club de tarot de Badaroux.



CARNAVAL DES ECOLES



Début du défrichage du PRAE (Parc Régional d'Activités Economiques) Jean Antoine Chaptal.



LES ELECTIONS

DEPARTEMENTALES



BULLETIN MUNICIPAL



Badaroux

Mairie de Badaroux n°2015-02



Les sportifs Badarousiens à la UNE !!!!

Un jeune Badarousien, s'illustre dans la 1ère manche de la coupe de France VTT à Marseille



Ce sont les deux cadets, **Axel Roudil Cortinat** et **Adrian Cayrel**, licenciés l'an dernier au Vélo Club Mende Lozère qui réalisent les meilleurs résultats du Team d'Anduze en entrant dans le top 10 de leur catégorie sur cette compétition de haut niveau.

Très combatif jusqu'à la ligne d'arrivée, Axel monte sur le podium et crée la surprise en arrachant une excellente 3ème place derrière un guadeloupéen et un espagnol, en devançant un belge d'une petite poignée de secondes !!!!

Un très bon début de saison pour ces deux jeunes Lozériens qui ont forgé leurs armes au VCML et optimise actuellement leur préparation grâce à l'appui du centre omnisports Lozère...



L'équipe de Première Division Gard Lozère de l'A.S. Badaroux accède à la PHB.

EDITION PRINTEMPS 2015

DANS CE NUMÉRO

Ça s'est passé à Badaroux

Elections départementales
Coup de projecteur

Le CME-CMJ

SOMMAIRE

- Point sur le budget de fonctionnement 2014

- Etat - Civil

- Agenda culturel

- A noter

- Actions diverses

- Pêle-mêle du village

- Infos pratiques



L'EDITO...



Ne pas céder à la facilité...

Toutes les collectivités de France viennent de voter leur budget 2015 et donc de fixer leurs taux d'imposition. Comme moi, à travers les médias, vous avez constaté des augmentations, parfois importantes, des impôts locaux sous divers prétextes ou justifications.

Certes, toutes les collectivités voient leurs dotations de l'Etat non plus gelées mais diminuées dans de larges proportions. Dans le même temps, cet Etat qui n'est plus « providence » impose à ces mêmes collectivités des charges nouvelles comme par exemple le financement des « nouveaux rythmes scolaires »...

Beaucoup d'élus ont donc choisi de répercuter tous ces avatars sur leurs concitoyens-contribuables en leur demandant de payer plus en oubliant, peut être, que la crise touche d'abord et plus durement « madame et monsieur tout le monde » que n'importe quelle collectivité publique.

A Badaroux et ce depuis 2009, nous avons choisi de résister à cette fuite en avant et donc de ne pas augmenter les impôts communaux. Vos impôts locaux augmenteront quand même puisque d'autres parties de ces impôts vont augmenter comme la part de la Communauté de Communes malgré l'opposition de vos élus.

Il n'y a pas de miracle Badarousien mais seulement une gestion la plus saine possible qui permet de traquer les dépenses inutiles pour maîtriser le budget de fonctionnement. Nous n'avons pas non plus arrêté tout projet pour la commune mais nous ne réaliserons que ceux qui auront un plan de financement très largement abondé par les aides de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département...

Cela demande, bien sûr, mais vous le savez un travail quotidien, acharné de maîtrise des dépenses, de recherche d'économies, de sollicitations de subventions... Ce n'est pas toujours facile mais c'est le mandat que vous nous avez confié et nous nous y tenons.

Régis TURC



INFOS PRATIQUES



OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30
Le samedi de 8 h 00 à 12 h 00

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Lundi :	de 10 h 00 à 12 h 00	Régis TURC
Jeudi :	de 10 h 00 à 12 h 00	Laurence BALESTRI
Vendredi :	de 10 h 00 à 12 h 00	Gilles BRAJON
	de 13 h 30 à 15 h 30	Christophe CAYROCHE

COLLECTE SELECTIVE

Les 1ers lundis de chaque mois, les employés municipaux récupéreront vos encombrants (matelas, cuisinières...). Une inscription préalable à la Mairie est obligatoire.

DECHETTERIE DU CAUSSE D'AUGE (MENDE)

HORAIRES D'ÉTÉ (1er Avril au 30 Octobre)

Du lundi au samedi: 8 h 30 / 12 h 00 et 13 h 45 / 18 h 00
Dimanche : 9 h 00 / 12 h 00



LA VIE DE NOTRE COMMUNE...

ÇA S'EST PASSÉ À BADAROUX

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

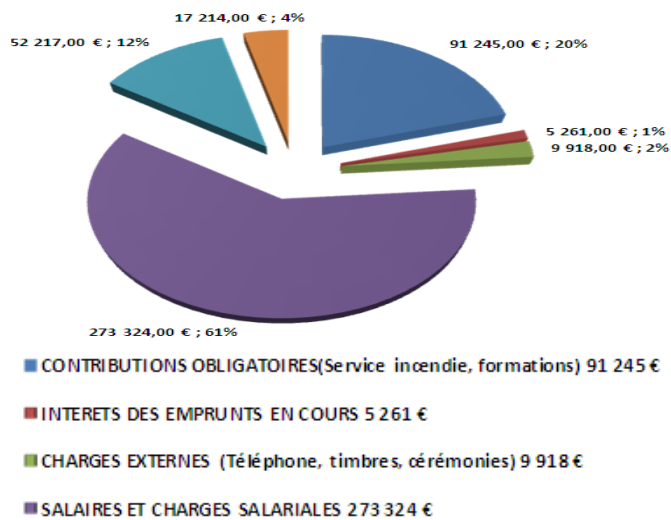
Suite au découpage des cantons, Badaroux fait partie du canton de Grandrieu.

Nos nouveaux conseillers départementaux sont Madame Valérie VIGNAL de Badaroux et Monsieur Bruno DURAND, Maire de Châteauneuf de Randon.

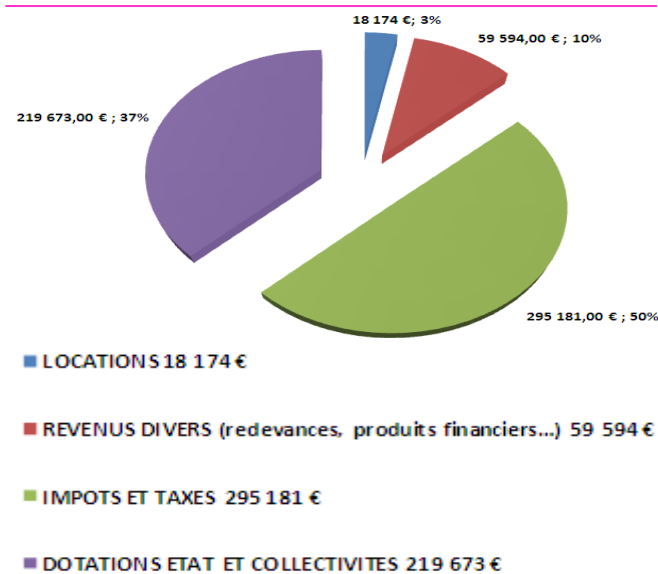


POINT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2014

DEPENSES



RECETTES



Résultat de fonctionnement : + 102 430.73 €

ETAT - CIVIL

NAISSANCES...

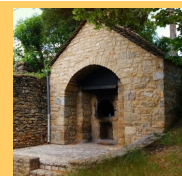
Elsa Agnès Lucie SALANSON	27/01/2015
Lya Evelyne Martine BARRANDON	17/03/2015
Mandy Ana Geneviève ZALIK	25/03/2015

DÉCÈS...

Yvonne MARTIN	29/03/2015
Marthe PELAT	29/04/2015

FETE DU PAIN

SAMEDI 30 MAI
AUX BORIES HAUTES
 - Repas sur place le midi
 - Possibilité de réservation de Tripoux (12€) à l'Escale au 04 66 47 70 84 ou 06 78 78 79 07



AGENDA CULTUREL

SAMEDI 30 MAI
STAGE SCULPTURE ET TOURNAGE DE BOIS
 Avec Michel Herman SOUDAN
 9h - 12h / 13h30 - 16h30
 Au Mazel d'Allenc
 - A partir de 16 ans
 - 5 places maximum
 - Matériel fourni
 - Prévoir pique-nique



DIMANCHE 31 MAI
SOIREE TANGO
 20h : Auberge espagnole (sans alcool)
 21h30 : Milonga, ouverte à tous
 Entrée 4 € (ou compris dans le forfait stage)



SAMEDI 13 JUIN
FÊTE DE LA MUSIQUE
 18h30: Apéritif musical avec « Les amis Lozériens de Brassens » (Concert gratuit)
 19h : Repas musical



RESEVATIONS OBLIGATOIRES
 21h30 : Bruno GRANIER « Les amis de Georges BRASSENS »



RENSEIGNEMENTS RÉSERVATIONS
 04 66 44 70 43 / 06 80 55 41 41
 compagniedulezard@orange.fr Site : www.cie-du-lezard.com

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter notre site internet sur www.badaroux.fr pour l'actualité et l'information sur notre commune.



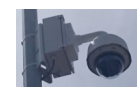
ÉCOLES, SPORTS, LOISIRS ET ACTIONS DIVERSES...



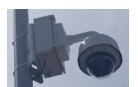
A NOTER

JE NE JETTE PAS TOUT À L'ÉGOUT !

Nous utilisons de l'eau pour nous doucher, tirer la chasse d'eau ou faire notre vaisselle. Une fois salies, ces « eaux usées » sont rejetées dans le réseau d'assainissement et acheminées à la station d'épuration où elles sont dépolluées avant rejet dans le milieu naturel. Le réseau d'assainissement est appelé à tort « tout à l'égout », car il n'est pas destiné à tout recevoir. En effet, les objets constitués de fils (lingettes, serviettes hygiéniques, tampons, cotons tiges, etc...) ne sont pas rapidement solubles ou biodégradables, ce qui endommage les pompes et autres mécanismes de la station. Donc, la fréquence de leur réparation et nettoyage augmente et cela mène à une augmentation énorme des coûts à la commune, ce qui a un impact sur tout le monde. Un système d'assainissement est conçu pour recevoir uniquement des eaux usées domestiques. Tous les autres déchets doivent être évacués avec les ordures ménagères. Merci de respecter ces consignes et de votre compréhension.



LA VIDEO PROTECTION A BADAROUX



Le projet de vidéo protection dans notre commune va voir le jour très prochainement. Ce sont finalement trois caméras qui vont être installées : une à l'entrée coté Mende, une deuxième à la sortie coté Langogne et une troisième en face des commerces de Chanteloup.

Ces trois caméras, positionnées à des endroits stratégiques, filmeront essentiellement les plaques minéralogiques de jour comme de nuit. Elles offriront une protection et une meilleure dissuasion au service des habitants. Les images seront conservées sur un ordinateur dédié, en Mairie et à la seule disposition de la Police, de la Gendarmerie et de la Justice.



COUP DE PROJECTEUR SUR ...



Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes

Le CME-CMJ (Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes) a eu lieu les 4 et 5 mars 2015. Douze enfants ont été élus : (Par ordre alphabétique) BEAUVEIL Lucie, BOTTOU Emilie, BOTTOU Jean-Baptiste, BOUDET Maximilien, CHARRADE Ethan, CROZAT Wilmina, DEVEZE Romane, HUGON Gabriel, MARTIN Romane, RAMOS Hugo, TONDUT Yann et VIGNAL Léa.

La première réunion du CME-CMJ a eu lieu mercredi 29 avril 2015, avec au programme : la présentation de l'action CME/CMJ, les idées et réalisations de chacun ainsi que leurs projets.

Nos jeunes conseillers débordent d'imagination, mais ce sont trois grandes idées de projet qui sont sorties de la discussion à l'unanimité. A eux maintenant de mettre ces idées en place !!

ACTIONS DIVERSES

CONVENTION FOURRIERE

Madame Hélène BRUEL MARTINAZZO a présenté au Conseil Municipal du 30 janvier 2015, la fourrière animale l'EDEN, « La Maison du Chien et du Chat » basée au Chastel Nouvel. La fourrière tient à la disposition de la Mairie un box tout au long de l'année pour recueillir les animaux en état de divagation. La pension l'EDEN s'engage à recevoir dans son chenil-fourrière, les chiens et les chats en état d'errance ou de divagation. Cette prestation coûte 1 € par habitant par an. Des chats ont été signalés en état de divagation, occasionnant une gêne chez plusieurs habitants. Une convention va être signée entre la Mairie, 30 Millions d'amis et la pension l'EDEN afin de gérer au mieux la problématique de la stérilisation des animaux en état de divagation.

